



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2013

Ouverture de la séance: à 20h01 à la buvette du stand de tir de Oulens s/ Echallens.

Nombre de membres présents: 16.

Membres excusés: Daniel BADOUX, Pierre-Alain BIGLER et Patrick PIZZOTTI.

C'est notre nouveau président Sylvain BIGLER qui dirige cette assemblée. Il nous fait savoir que selon l'article 13 des statuts de la société, l'assemblée générale est valablement constituée et peut donc délibérer.

L'assemblée générale se tiendra selon l'ordre du jour suivant:

1. Nouveaux membres / démissions
2. Nomination des scrutateurs
3. Approbation du dernier procès-verbal
4. Approbation des comptes
5. Rapport du président
6. Élections statutaires
7. Examen des prescriptions fédérales concernant le tir hors service
8. Communications du comité
9. Divers et propositions individuelles
10. Classement du tir d'ouverture



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2013

Point 1 Nouveaux membres / démissions

1.1 Nouveaux membres

Billy MOULLET rejoint la société par acclamations.

1.2 Démissions

Pour raison de santé, Jacques VULLIAMY démissionne de la société.

Point 2 Nomination des scrutateurs

Si le bulletin secret est demandé pour un vote, des scrutateurs seront désignés. Dans ce cas, Patrick HEYSÉ, notre caissier, officiera comme chef de bureau.

Point 3 Approbation du dernier procès-verbal

Notre secrétaire, Sylvain CONSTANTIN, donne lecture du procès-verbal de l'assemblée générale ordinaire du 25 avril 2012. La parole n'est pas demandée et ce procès-verbal est accepté par acclamation tel que présenté.

Point 4 Approbation des comptes

Notre caissier, Patrick HEYSÉ, nous présente les comptes de l'exercice 2012 en nous précisant que c'était une excellente année.

Notre société présente un solde positif de 9'655.00 CHF avec une fortune au 31 décembre 2012 de 35'754.60 CHF.

Andy MATHYS nous donne lecture du rapport de la commission de gestion. Il félicite le caissier pour la bonne tenue des comptes et invite ensuite les membres à les accepter tels que présentés et d'en donner décharge au comité.

Les comptes sont acceptés à l'unanimité. L'assemblée décharge les organes responsables par acclamations.

Point 5 Rapport d'activités

5.1 Rapport du président

La participation aux tirs obligatoires et tirs en campagne pour l'année 2012 se décompte comme suit:

72 programmes obligatoires et 19 tirs en campagne.

Un bon classement a été fait au tir cantonal neuchâtelois. Tous les participants sont unanimes pour dire que c'était une bonne journée bien sympathique.

Cette année, nous nous réjouissons de pouvoir récompenser 3 membres pour 15 années de fonctions importantes au sein de la société. Il s'agit de Philippe ROULIN, Stéphane BINGGELI et Jean-Marc MATHYS. Ils ont droit à la médaille de mérite de la FST.

Félicitations également à Pierre GIROD qui obtient sa troisième maîtrise.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2013

5.2 Assemblées et séance de comité

Les membres du comité ont participé aux diverses assemblées concernant la société de tir et se sont réunis à plusieurs reprises pour organiser la saison de tir à venir.

Point 6 Élections statutaires

Selon l'article 18 des statuts de la société, l'élection du comité se déroule cette année.

6.1 Élection du comité

Le comité se représente au complet et est élu par acclamations.

Le comité de la société se présente comme suit pour la saison 2013-2014:

Président: Sylvain BIGLER

Vice-président: Stéphane BINGGELI

Caissier: Patrick HEYSÉ

Secrétaire: Sylvain CONSTANTIN

Chef des tirs: Blaise GONIN

6.2 Élection de la commission de gestion

La commission de gestion se compose comme suit pour la saison 2013-2014:

Premier vérificateur: Andy MATHYS

Deuxième vérificateur: Véronique MOULLET

Suppléant: Georges CLAVEL

6.2a Proposition d'honorer Pierre GIROD et Eric ROULIN

Notre président propose de nommer Pierre GIROD et Eric ROULIN au titre de membres honoraires pour leur travail effectué au sein du comité et les services rendus à la société.

Ces deux membres sont nommés à l'unanimité par acclamations.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2013

Point 7 Examen des prescriptions fédérales concernant le tir hors service

Le programme du tir obligatoire reste inchangé. Un minimum de 42 points avec un maximum de 3 zéros est toujours demandé pour le réussir.

Les classes d'âge sont définies comme suit:

Actifs: de 1968 à 1992

Vétérans: de 1944 à 1953

Seniors vétérans: jusqu'à 1943

Juniors: de 1993 à 1996

Adolescents: de 1997 à 2003

Sont astreints, les militaires qui ont accompli leur école de recrues en 2012, et jusqu'à la classe d'âge 1979.

Les prestations restent inchangées: 160.- CHF de base, 18.- CHF pour un tir obligatoire effectué par un militaire astreint et 8.- CHF pour un tir en campagne.

Notre président nous rappelle que les munitions lors de répétition sont à la charge du tireur.

Point 8 Communications du comité

8.1 Journée d'entretien

La journée d'entretien s'est déroulée le 23 mars dernier. Merci à tous les participants. Il reste quelques travaux à réaliser et ces activités seront organisées prochainement.

8.2 Communications du chef des tirs

Blaise GONIN nous fait le topo des tirs prévus cette année. A remarquer, 17 participants inscrits pour le tir cantonal vaudois.

8.3 Effraction

Le stand a subi une nouvelle effraction cet hiver, mais avec uniquement des dégâts matériels. Une déclaration a été effectuée auprès de notre assurance.

8.4 Assainissement des butes

Patrick HEYSÉ nous rapporte le point de la municipalité. Elle commence à étudier le cas et attends sur une décision du canton qui devrait allouer des subsides.

8.5 Ouverture du stand

Cette année, tous les moniteurs sont mis à contribution pour ouvrir le stand en vue des entraînements, même les membres du comité. Le comité va étudier les possibilités pour augmenter le nombre de moniteurs dans la société.

8.6 Tir fédéral en campagne

Cette année, ce tir est organisé à Oulens et le comité cherche du monde pour aider lors de ces journées.



ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ORDINAIRE DU 24 AVRIL 2013

Point 9 Divers et propositions individuelles

Selon l'article 16 des statuts de la société, aucune proposition n'est parvenue au comité dans les délais. Sylvain BIGLER donne néanmoins la parole à l'assemblée pour d'éventuelles questions.

Pierre HIRSCHI s'inquiète de la convocation pour son arme alors qu'il a fait un permis d'achat d'armes. Georges CLAVEL lui propose de ne pas répondre à cette sollicitation.

Michel MERMOUD se demande si un moniteur qui ouvre le stand a le droit de tirer si il est seul. Selon Georges CLAVEL, c'est autorisé.

Blaise GONIN, par cette occasion, nous informe que la sécurité du stand est en cours d'amélioration, principalement par la pose de barrières vers la bute et vers le stand pour interdire le passage sur le chemin longeant la ligne de tir.

Georges CLAVEL nous propose de trouver une solution pour faire des provisions en vue de la pose des récupérateurs de balles. Il s'inquiète de devoir payer des impôts si notre fortune est trop élevée. Le comité va étudier cette proposition.

Dans l'idéal, il faudrait également éviter de trop demander d'argent à la commune pour rester autonome.

Point 10 Classement du tir d'ouverture

La parole est donnée à notre chef des tirs pour la proclamation des résultats du tir d'ouverture. Eric ROULIN, avec un total de 421 points repart avec la garde du mousqueton pour une année.

Notre président remercie les membres présents pour leur participation ainsi que Rénaud VULLIAMY pour la préparation du repas. Ce dernier est chaleureusement acclamé.

Notre président clôt l'assemblée à 20h47.

Le secrétaire

Le président

Sylvain CONSTANTIN

Sylvain BIGLER